

Déclarer un projet sur la bientraitance animale
sur ADAGE
au sein du projet d'école

Renseigner son projet sur l'éducation à la bientraitance animale – dans le projet d'école

1. Déclarer un projet EAC.



2. Les projets.



3. Sélectionner l'année scolaire de réalisation du projet.



Renseigner son projet sur l'éducation à la bientraitance animale – autres projets

1. Les projets d'éducation à la bientraitance animale font partie des « **Autres projets** »



2. Ajouter un nouveau projet en cliquant sur le « + »



3. Sélectionner « **Action de sensibilisation artistique et/ou scientifique** »

Rechercher parmi les actions culturelles :

Sélectionner une action culturelle

Annuler

- Projet intégrant les trois piliers de l'EAC -

Action artistique et/ou culturelle développée dans le cadre Ecole ouverte

Action artistique et/ou culturelle développée dans le cadre Vacances apprenantes

Action de sensibilisation à la lecture et la lecture à voix haute, l'art oratoire

Action de sensibilisation artistique et/ou scientifique

Renseigner son projet sur l'éducation à la bientraitance animale – le projet

1. Deux priorités pédagogiques
 - Échanger avec un [...] professionnel de la culture
 - Réfléchir sur sa pratique.

Dispositif : **Action de sensibilisation artistique et/ou scientifique**

Titre : * Indiquer le nom de votre projet.

Axes du projet d'école : Sélectionner un ou deux axes.

Priorités pédagogiques : ☒ Échanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture ☒ Réfléchir sur sa pratique

Classes engagées : * Sélectionner les classes.

Rayonnement sur tout l'établissement scolaire : ☐ Non

Partenaires : Rechercher un partenaire

Autres Partenaires : INTERVENANT

Domaines : * Développement durable

Piliers de l'EAC

Rencontrer : Descriptif succinct des œuvres, des lieux, des professionnels rencontrés.

Pratiquer : Descriptif succinct de la pratique artistique et/ou scientifique.

Connaître : Descriptif succinct des champs de connaissance explorés.

Soutiens : OCCE

1. Si le partenaire n'est pas connu d'ADAGE, l'indiquer dans « autres partenaires ».

2. Domaine « Développement durable »

1. Le soutien de la subvention provient, pour l'école, de l'OCCE.

Renseigner son projet sur l'éducation à la bientraitance animale – le budget

1. Les dépenses du budget font état au moins **d'une intervention**. Si votre projet fait intervenir d'autres dépenses, vous pouvez les indiquer ici.
2. Les sources des recettes sont à indiquées dans la colonne recette pour équilibrer le budget du projet. **La recette de l'OCCE** est à indiquer.

Budget prévisionnel : ☒

Vous pouvez renseigner un budget prévisionnel. Il est destiné au dialogue interne au sein de votre école/établissement (direction, collègues, gestionnaire, commission pédagogique, CA ou conseil d'école). Les montants sont TTC.

Dépenses	100,00 €	Recettes	100,00 €
Interventions de professionnels : 100,00 €		Participation de l'école : 0 €	
ASSOCIATION 1 h 100 € Ajouter une intervention		Subventions de la commune : 0 €	
Sorties : 0 €		Subventions de la communauté d'agglomération : 0 €	
spectacles, projections, expositions, rencontres...		Subventions du département : 0 €	
Frais de fonctionnement : 0 €		Subventions de la région : 0 €	
achats divers, locations, frais de déplacement des intervenants...		Autres apports : 0 €	
Frais de déplacement des élèves : 0 €		Subvention versée par l'OCCE	
		Reste à financer 100,00 €	